



Tarifs Formation continue 2015/16

Disposition à adopter par le conseil d'administration, après avis du conseil de gestion du SEFCA et du CEVU, dans le cadre des prérogatives définies à l'article 8 du décret n°85-1118 du 18 octobre 1985 : « Sur proposition du président ou du directeur de l'établissement, le conseil d'administration définit la politique générale de tarification des actions de formation continue, compte tenu du coût global de la formation continue évalué chaque année ».

Œnologie	2015/2016
Diplôme Universitaire Terroirs et Dégustation	1 700 €
Diplôme Universitaire Vin, Culture et Œnotourisme (présentiel)	1 700 €
(Formation à Distance)	1 800 €
Diplôme Universitaire Viticulture et Enjeux Environnementaux	1 700 €
Diplôme Universitaire de Technicien en Œnologie	1 800 €